




# **FNDVA**

Fonds national  
pour le développement  
de la vie associative



**Séminaire d'échanges  
entre adhérents du CELAVAR  
sur des études 2000 - 2001**

27 février 2003



## **CELAVAR**

Comité d'Etude et de Liaison  
des Associations à Vocation  
Agricole et Rurale  
13-15 rue des Petites Ecuries  
F 75010 PARIS  
tél. : 01 48 24 09 41  
fax : 01 42 46 02 92  
e-mail : [celavar@wanadoo.fr](mailto:celavar@wanadoo.fr)  
[www.celavar.org](http://www.celavar.org)

## table des matières

Introduction	p. 3
Enseignements et enjeux des études	p. 6
<i>présentation générale des enjeux des études</i>	
<i>principaux enseignements tirés de chaque étude</i>	
<i>analyse et synthèse des échanges du séminaire</i>	
Méthodologie des études	p. 19
<i>le déroulement d'une étude</i>	
<i>les pratiques des associations</i>	
<i>conclusion</i>	
Perspectives	p. 26

décembre 2003

# Introduction

## 1 - Objectifs du CELAVAR

Il s'agit du premier séminaire du CELAVAR au sujet du FNDVA. Jusqu'en 2002, il existait peu d'échanges entre les adhérents sur les travaux réalisés et les résultats obtenus. Mais il faut noter de nombreuses relations bilatérales notamment par la participation aux différents comités de pilotage.

En 2002, les adhérents du CELAVAR ont décidé de lancer un programme d'échanges internes sur les travaux des uns et des autres dans le cadre de l'appel à projet **Études du FNDVA**. Le présent séminaire s'inscrit aussi dans un contexte de doutes et d'incertitudes sur les perspectives du FNDVA en matière de recherche. Nous devons aussi noter qu'il suit la réforme du programme Études introduite dans le nouveau décret lui reconnaissant un « intérêt national ».

Pour être complet, il faut rappeler que les études financées par le FNDVA, qui ne sont pas les seuls travaux de recherche menés par les adhérents du CELAVAR, devaient s'inscrire dans des thèmes fixés par les instructions.

## 2 - Axes 2000 et 2001 du programme Études du FNDVA

Les trois grands axes de recherche 2000 étaient :

- *Favoriser le développement du bénévolat associatif et l'intégrer dans une vision des ressources humaines qui établit une cohérence entre la fonction d'employeur et le projet associatif.*

Les points clefs retenus dans cet axe étaient :

- La question du bénévolat traitée soit du point de vue de la personne, soit du point de vue de l'association avec, dans tous les cas, les dimensions sectorielles.
- La nature de l'engagement des bénévoles, les exemples de chartes, de formations spécifiques mises en œuvre.
- Les différents types de bénévoles : selon les fonctions (élus, responsables d'activités, autres ...) ; selon le secteur d'intervention ; selon la taille de l'association.
- La place des personnes inactives, des chômeurs, des retraités qui interviennent comme bénévoles dans les associations.
- Le passage à la fonction d'employeur, avec l'embauche du premier salarié et ses conséquences sur le bénévolat.
- Les relations de pouvoir dans le partage des tâches, les différents modes de fonctionnement, les analyses précises des statuts, des règlements intérieurs et des situations réelles.

- *Clarifier l'usage de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association et son environnement juridique.*

Les points clefs retenus dans cet axe étaient :

- Éclairages sectoriels sur la différenciation des notions de commercialité et de lucrativité.

- Positionnement spécifique des associations : par rapport à l'entreprise privée commerciale (notion d'antériorité de l'association) ; par rapport au service public (notion d'antériorité de l'association, notion de commande publique).
  - Dynamiques propres aux associations, dans les services rendus, dans l'offre des prestations ; évaluation et mesure de la pertinence de la notion d'utilité sociale ; capacité spécifique d'innovation sociale.
  - Notions de normes de qualité applicables aux associations ; liens avec la notion d'utilité sociale.
- *Mieux territorialiser les relations pouvoirs publics - associations.*  
Les points clefs retenus dans cet axe étaient :
    - Modes de représentation et de concertation, au niveau local, dans le cadre notamment de la préparation de contrats de plan ou de contrats de ville.
    - Formes et dynamiques de mutualisation entre associations à l'échelle des territoires.
    - Propositions de typologies rendant compte des relations entre associations et puissance publique ; pertinence de ces typologies selon les niveaux des institutions (communes, départements, régions, Etat, niveau européen) ; spécificités propres au milieu rural, propres au milieu urbain.

En complément de ces thèmes, le FNDVA a lancé en 2001 un programme complémentaire qui portaient plus particulièrement sur :

- *Les femmes et les jeunes dans les associations.*
- *Les activités économiques des associations.*
- *Les relations pouvoirs publics-associations (notamment dans le cadre des effets de la LOADDT et de la mise en place des pays).*

### **3 - Méthode employée par le CELAVAR**

Pour préparer le séminaire et compte tenu des moyens disponibles, il a été choisi de procéder selon la méthode suivante :

- envoi d'un questionnaire à tous les adhérents ayant déposé une étude ou une expérimentation en 2000 et 2001 ;
- recueil des réponses de certains réseaux sur la base du volontariat ;
- élaboration d'une note préparatoire faisant la synthèse des réponses ;
- diffusion de la note synthétisant les réponses ;
- organisation d'un séminaire le 27 février 2003 ;
- rédaction du présent compte rendu reprenant les éléments des questionnaires et des échanges.

Nous avons identifié sur les années 2000 - 2001, 22 études menées par des adhérents du CELAVAR, ainsi que 26 expérimentations. Le travail préparatoire s'est fait sur la base des fiches remplies par des associations, pour 9 études et 3 expérimentations. Plusieurs associations nous ont envoyé des éléments relatifs à leurs expérimentations, qui étaient inexploitable.

Pour les études, nous avons donc travaillé sur la base des réponses suivantes :

- **UNCPIE** : « Les associations, outils et acteurs des politiques publiques territoriales - analyse à partir de l'exemple du réseau national des CPIE ».

- **La Ligue de l'enseignement** : « Opinions, perceptions et attentes des adhérents de base des associations locales sur les évolutions du monde associatif ».
- **Culture et Promotion** : « Nouveaux territoires et vie associative » (représenté au séminaire par François Durand).
- **MRJC** : « Au MRJC, la permanence en question : entre militance et salariat » (représenté au séminaire par Christophe Boyer et Frédéric Delattre).
- **AFIP** : « Pertinence et limites du cadre associatif dans l'émergence d'activités d'utilité sociale en milieu rural » (représenté au séminaire par Johanne Villegas).
- **PEC** : « Positionnement et stratégie des associations face aux conséquences de la LOADDT dans la structuration des territoires » en 2001 (représenté au séminaire par Jean-Rémi Durand-Gasselien et Jean-Pierre Dargaud).
- **PEC** : « Couplage de statuts juridiques entre une association et une structure de droit commercial » en 2000.
- **FRCIVAM Bretagne** : « Evaluation du projet associatif d'une fédération régionale impliquée dans des dynamiques extra-régionales ».
- **GREP** : « Place et rôle des coordinations européennes dans l'évolution des stratégies et des pratiques associatives » (représenté au séminaire par Jean Salaber).
- **UBAPAR (réseau FNFR en Bretagne)** : « La place des associations dans les nouvelles logiques territoriales en milieu rural » (représenté au séminaire par Lionel Couëdelo).

En ce qui concerne les expérimentations, compte tenu que seulement trois associations ont répondu (PEC, FNCIVAM et MRJC), nous avons préféré les écarter de l'analyse considérant que la faiblesse de l'échantillon ne permettait pas de faire un travail de synthèse pertinent.

En complément de ces associations, nous avons bénéficié de l'apport des associations suivantes au cours du séminaire : CELAVAR (Pascal Vin), PEC-OXALIS (Benoît Bonneton), PEC-CREFAD Lyon (Christophe Chigot), PEC-Accueil Paysan (Stéphanie Rieu), UNADEL (Marc Colmou), INTER-AFOCG (Lolita N'Sondé), UNAREC (Denis Maïer), Culture et Liberté (Christian Lefeuvre), FNCIVAM (André Chalopin).

#### **4 - Programme du séminaire**

- Les enseignements et enjeux des études :
  - présentation générale des réponses aux questionnaires, par Christophe Boyer (MRJC) ;
  - les principaux enseignements tirés des études et les perspectives qui en ont découlé, par les responsables des études ;
  - regards croisés sur les échanges, par Jean-Rémi Durand-Gasselien (PEC) et Christophe Boyer (MRJC).
- Les méthodes employées :
  - le déroulement-type d'une étude, par François Durand (Culture et Promotion) ;
  - échanges entre les participants sur les pratiques de chacun, les réussites et échecs, sur ce qu'il faut travailler collectivement.
- Les perspectives.

## **Enseignements et enjeux des études**

Cette partie a été élaborée à partir des documents retournés par les associations et des échanges du séminaire. Après une présentation générale des enjeux des études qui cherche à montrer les regroupements ou recouvrements des différents travaux, nous présentons rapidement les principaux enseignements tirés de chaque étude. En conclusion, il s'agit d'identifier les principales problématiques qui ont émergé à l'occasion des échanges.

### **Présentation générale des enjeux des études**

---

Compte tenu du fait que les appels à projet comportaient des indications sur les thèmes d'études, nous devons remarquer que les enjeux des études présentées par les associations membres du CELAVAR recourent bien évidemment ceux-ci. Malgré cette limitation, nous devons constater que les sujets abordés sont nombreux même si des recouvrements sont possibles.

Nous avons tenté de caractériser ces « points communs » entre les travaux.

#### **Un trait commun : des acteurs qui cherchent à s'adapter**

La première évidence est que toutes les études ont la volonté de favoriser des adaptations stratégiques des projets associatifs à un environnement en pleine évolution. Chaque étude s'inscrit directement au cœur des projets associatifs et politiques des organisations. Cette caractéristique est en partie liée à la nature du FNDVA qui est destiné, jusqu'à maintenant, à des acteurs et non pas à des cabinets d'études. Cela conduit à identifier deux critères pour distinguer et classer les différents projets.

#### **Les enjeux stratégiques des études ou des objectifs finaux internes**

Quelque soit le sujet des études, nous pouvons affirmer que les études ont pour objectif final de nourrir le projet associatif et l'action associative. Il apparaît alors qu'une étude constitue une étape indispensable pour conforter le projet, notamment :

- en permettant une meilleure lisibilité de l'action des associations pour favoriser leur adaptation (UNCPIE, AFIP, PEC, FRCIVAM, GREP) ;
- en mobilisant un réseau d'acteurs (anciens ou nouveaux) autour d'un sujet d'étude ou d'expérimentation (UNCPIE, La Ligue de l'enseignement, Culture et Promotion, PEC, FRCIVAM) ;
- en définissant des axes de changement ou de développement d'un réseau (UNCPIE, La Ligue de l'enseignement, PEC, FRCIVAM) ;

- en interpellant les pouvoirs publics sur un sujet précis de manière à susciter une adaptation de l'environnement pour conforter les projets associatifs (MRJC, PEC, GREP) ;
- en mettant au point des outils ou des méthodes (UNCPIE, AFIP, PEC).

Il faut faire une remarque très importante liée au fait associatif. Nous indiquons que les études ont des objectifs finaux « internes ». L'utilisation de ce terme peut entraîner un certain nombre de confusions et laisser croire que des études financées par des fonds publics n'ont pas d'autre intérêt que de renforcer l'initiative privée ou de servir des intérêts particuliers. Cela n'est pas le cas, au moins pour les études faites par les associations membres du CELAVAR.

En réalité, nous devons admettre que le fait associatif présente des caractéristiques propres qui le distinguent de celui de l'entreprise. Liberté publique fondamentale, l'association permet la poursuite d'intérêts tout autant particuliers que généraux ou sociétaux.

Pour l'échantillon que nous étudions au CELAVAR, nous nous situons dans le second cas. Dès lors, il est évident que les objectifs « internes » dépassent largement le cadre de la seule association. La recherche n'est pas le support du développement de nouvelles richesses économiques qu'il faudrait protéger, mais le levier d'une action associative qui veut peser sur les rapports sociaux.

#### **Des sujets qui concernent le lien entre l'association et son environnement**

Nous avons vu que, si les objectifs des études sont largement liés au projet associatif, les sujets traitent le plus souvent de l'environnement de l'association, de ses évolutions et de l'impact sur le projet associatif. Le terme d'environnement doit être entendu au sens large et recouvre notamment :

- **Les acteurs associatifs** : toutes les études visent à un degré plus ou moins important les acteurs de l'association, mais trois associations en ont fait le centre de leur étude. L'étude de La Ligue de l'enseignement a pour objectif d'identifier les comportements, attentes et motivations des adhérents locaux des associations. Pour la FRCIVAM Bretagne, l'étude porte sur les associations locales et leurs implications au sein d'une fédération régionale. Pour le MRJC, c'est l'évolution de la pratique de la permanence qui est l'objet étudié.
- **L'activité associative et les politiques publiques** : les associations membres du CELAVAR sont toutes impliquées à un degré ou un autre dans des politiques publiques. Il est donc normal que leurs travaux de recherche portent pour une grande part sur ce point. Ainsi, l'UNCPIE traite de l'évolution des stratégies associatives dans leur rapport avec les collectivités locales. Culture et Promotion cherche à analyser les adaptations associatives des projets et l'implication des associations dans le cadre des nouvelles politiques territoriales issues notamment de la LOADDT. Dans son étude, le MRJC étudie la manière dont son implication dans les politiques publiques (NSEJ, LOADDT...) a modifié sa pratique de la permanence. Dans son étude 2001, PEC étudie aussi l'impact des politiques territoriales. Pour le GREP, l'enjeu est davantage la question de la structuration de l'Europe et de l'implication des associations.
- **La territorialisation de l'activité associative** : dans les thèmes précédents, la redéfinition des nouveaux territoires constitue un sujet central pour les études de l'UNCPIE, de Culture et Promotion et de PEC en 2001.

- **Les usages de la loi de 1901** : un dernier thème transversal tient à la question du rapport entre le cadre juridique que constitue la loi de 1901 et les éventuelles activités économiques que peuvent développer des associations (PEC et AFIP). La question juridique est envisagée comme un support de l'action. Dans l'étude de l'UNCPIE et dans celle du MRJC, le traitement juridique des questions est davantage abordé dans sa fonction régulatrice et spécifique (le lien contractuel entre associations et collectivités locales pour l'UNCPIE, l'application du droit du travail et du droit fiscal pour le MRJC).

Il est entendu que cette catégorisation est réductrice, mais elle permet de cerner partiellement les champs d'investigation retenus, ainsi que les points de convergence.

## Principaux enseignements tirés de chaque étude \_\_\_\_\_

Ces enseignements correspondent à une synthèse en quelques lignes des réponses au questionnaire CELAVAR et des apports complémentaires faits lors du séminaire de février 2003. Ces présentations rapides doivent permettre de comprendre les objectifs et résultats de chaque étude. Cela peut nourrir la réflexion d'autres associations dans le cadre de ses propres projets.

### AFIP

*L'AFIP accompagne des porteurs de projet, notamment des femmes. Souvent, pour la création d'activité, le choix est fait de créer une association. La plupart du temps, le créateur y voit une plus value sociale. L'AFIP a souhaité étudier cette question, notamment en prenant de la distance par rapport au fait associatif. Elle a constitué un échantillon d'associations dont la majorité n'avait pas été accompagnée par l'AFIP.*

*Les activités développées relèvent des secteurs des services aux personnes, de l'agriculture, de l'insertion, de l'artisanat d'art, de la culture, du commerce et des énergies renouvelables. Les entretiens conduits auprès des initiateurs montrent que le choix d'un statut associatif mêle, en proportions variables, les « choix philosophiques », la volonté de disposer d'une palette de compétences, la recherche d'une bonne insertion dans l'environnement local et l'aspiration à une certaine souplesse. Cette dernière motivation résulte pour une part du refus ou de la crainte de formules hors d'atteinte ou trop contraignantes.*

*Toutefois, le fait de ne pas se reconnaître dans la représentation dominante de l'entrepreneur ne dispense nullement d'avoir à tenir compte d'obligations légales et réglementaires, administratives ou sociales. Par ailleurs, les quelques avantages fiscaux et les éventuelles subventions auxquels peuvent prétendre certaines associations ne compensent pas la méfiance que ce statut suscite dans nombre de banques ou dans les entreprises du secteur lucratif qui estiment être victimes d'une concurrence déloyale. Enfin, si le cadre associatif est particulièrement favorable à la mise en commun et à l'épanouissement de talents divers, les exigences d'un fonctionnement démocratique ne peuvent pas être sous-estimées, d'autant plus que la relation bénévole-salarié débouche parfois sur des conflits.*

*Ces constats conduisent à formuler une série de conseils méthodologiques à l'attention des structures qui souhaitent accompagner un projet de création d'activités dans un cadre associatif. L'accompagnement concerne-t-il plutôt la personne ou plutôt le projet ? La structure doit préciser les phases pour lesquelles elle se propose d'intervenir ainsi que les types d'accompagnement qu'elle se propose d'assurer. La structure doit aider le porteur à préciser les objectifs de son projet. L'accompagnement doit permettre de prendre du recul. Il doit simultanément dépersonnaliser certains problèmes et accorder une grande attention à la dimension personnelle de la démarche de création. Il faut être capable de faire le deuil d'un projet : toute idée n'est pas nécessairement viable ; le cadre associatif peut se révéler peu adapté pour certaines activités ou personnes.*

*Pour résumer, il ressort de l'étude que le choix du cadre associatif est largement inspiré par des approches « philosophiques » et que le collectif favorise une meilleure insertion locale. Cette plus-value collective n'exonère pas d'être précis dans le travail d'accompagnement.*

*L'étude n'a pas connu une large diffusion, même si elle a servi de base pour la constitution d'un dossier dans TransRural Initiatives. Elle a aussi été l'occasion d'un travail avec Peuple et Culture par un croisement des comités de pilotage. L'étude a permis de renforcer les méthodes d'accompagnement des animateurs et est utilisée dans le cadre des formations.*

## **Culture et Promotion**

*L'idée de départ de l'étude était d'identifier le comportement des associations face aux nouveaux territoires en cours de constitution. Pour cela, l'association a sélectionné une dizaine de territoires, représentant un échantillon de cinquante associations sur différents secteurs d'activités. Il s'agissait alors d'étudier les stratégies mises en place par rapport aux pays, les besoins qu'elles ont dans ce contexte et les réponses à y apporter.*

*Face à cette réorganisation territoriale, les associations développent des stratégies qui dépendent de leur proximité avec les collectivités locales ou du choix d'alliance avec elles. Les centres sociaux, les associations d'insertion par l'économique, les réseaux d'aide à domicile ou de services aux personnes n'ont pas les mêmes démarches. Par exemple, les associations d'agriculteurs enquêtées (en majorité préoccupées de développement durable) voient, dans l'ouverture à de nouveaux territoires et aux autres acteurs de la société locale, un moyen de défendre leur métier. Pour certains réseaux associatifs, l'émergence de nouveaux territoires fait apparaître des questions identitaires.*

*Les résultats dépendent aussi de la nature des collectivités et de leurs propres stratégies. Globalement, l'émergence des nouveaux territoires apparaît comme autant de nouvelles opportunités.*

*La mise en œuvre de ces stratégies fait naître un certain nombre de besoins : besoin d'information pour y voir plus clair, besoin de reconnaissance renforcé par l'élargissement des territoires, besoin de travailler ensemble et de savoir travailler ensemble, besoin de moyens notamment parce que les bénévoles se font de plus en plus rares, besoin de penser et d'agir « territoire » pour pouvoir dialoguer et se faire entendre.*

*Dans ces perspectives, l'étude a identifié une série d'actions qui permettraient aux associations d'acquérir et de développer des compétences stratégiques et opérationnelles. Les formations, qui devaient résulter de l'étude, ont du mal à se mettre en place. Il y a eu aussi une difficulté à restituer l'étude aux territoires enquêtés. L'échange avec les associations s'est limité à la réalisation de l'étude.*

## **FRCIVAM Bretagne**

*L'étude de la fédération régionale des CIVAM est partie du constat qu'il manquait des outils d'accompagnement au niveau régional. Le souci était de permettre une meilleure coordination des informations, de manière à les transmettre aux différents groupes d'adhérents. Un des objectifs était alors de structurer le projet associatif au niveau régional.*

*Un des manques identifiés, en référence au besoin de davantage d'échanges et de rencontres, est le manque d'une personne référente. Cela a permis de définir des outils de communication, ainsi que de réfléchir à la création d'un réseau de personnes-ressources.*

## **GREP**

*L'étude du GREP cherchait à analyser les pratiques européennes au sein de coordinations internationales. L'étude n'a pas permis de faire apparaître de liens évidents entre les différentes pratiques. Il ressort de l'étude que nombre de coordinations internationales sont essentiellement actives lors du montage de projets européens.*

*Cette étude a servi de base pour un numéro spécial de la revue POUR, éditée par le GREP.*

## **La Ligue de l'enseignement**

*Dans le cadre d'un processus de transformation qu'elle a engagé, La Ligue a souhaité dynamiser son réseau en réalisant une importante étude pour connaître les motivations et attentes des adhérents des associations locales. Avec le concours d'une société d'études spécialisée dans la réalisation d'enquêtes, La Ligue a mobilisé son réseau.*

*Les résultats obtenus ont servi pour favoriser la dynamisation du réseau. Il faut noter le caractère scientifique aléatoire de l'étude en raison du mode de diffusion du questionnaire. Il est néanmoins contrebalancé par le nombre important des questionnaires recueillis. Les résultats de l'étude ont servi à l'animation du congrès de La Ligue.*

## **MRJC**

*Le MRJC fait appel depuis plusieurs dizaines d'années à de jeunes animateurs. Il a défini un cadre politique pour permettre un engagement bénévole de trois années, tout en offrant un certain nombre de garanties aux jeunes militants qui s'engagent. Il a choisi alors le seul support possible : le salariat. De nombreux problèmes sont progressivement apparus. Ainsi, les renouvellements deviennent plus difficiles. Ce phénomène avait déjà fait l'objet d'une recherche menée en collaboration avec un laboratoire du CNRS. Cette nouvelle étude cherche à poser des repères sur cette question.*

*Ainsi, le rapport pose des repères quant à l'impact des politiques publiques sur l'emploi associatif, la rémunération des dirigeants associatifs et la mise en œuvre du principe de promotion collective au sein d'un mouvement de jeunesse.*

*Le MRJC a souffert progressivement d'une perte de sa culture commune des principes qui animent la permanence. Plusieurs facteurs en sont la cause : l'évolution du projet associatif et les modalités de son élaboration ; les politiques publiques en faveur de l'emploi associatif ; la disparition d'acteurs stratégiques au sein du mouvement qui assuraient la transmission des principes de la permanence ; les évolutions sociologiques de la jeunesse qui se traduisent par un engagement moins total, plus raisonné ; un cadre juridique inapproprié qui génère une multitude d'insécurité juridiques.*

*Pour autant, ces principes constituent toujours un des piliers de l'organisation et du projet du MRJC. La permanence reste un facteur essentiel de promotion collective et favorise une formation citoyenne pour des jeunes qui, pour la plupart, poursuivront leur engagement au-delà de leur permanence. L'étude a donc permis de mettre en lumière des thèmes de réflexion (le volontariat, le statut du dirigeant associatif...) à approfondir pour trouver les voies et les moyens de favoriser l'engagement de jeunes militants associatifs. Pour chaque thème, il est proposé quelques pistes de réflexion.*

*Suite à cette étude, le MRJC a formulé des propositions aux pouvoirs publics, notamment sur le statut des dirigeants associatifs. Ce travail a aussi servi de base pour engager des réflexions devant amener à des réformes internes.*

## **Peuple et Culture 2000**

*Le contexte de l'étude était un travail de PEC sur l'accompagnement de projet. L'étude a permis d'identifier de nombreux enseignements.*

*En interne : confirmation de l'intérêt et du pragmatisme des acteurs associatifs à développer des projets d'activité dans le champ de l'économie par essaimage, couplage, etc.*

*Social : l'éducation populaire a à apprendre et à apporter au monde de l'économique (rapprochement avec les SCOP).*

*Au niveau institutionnel :*

*La DIES était à l'origine de l'appel à projets d'étude dont le 2<sup>ème</sup> axe en appelait à la dimension économique de l'acteur associatif. Peu d'associations ont répondu à cet aspect de l'appel.*

*Le statut de la SCIC était en expérimentation pendant cette étude. On était dans une période de questionnement sur les pérennisations des activités générées par les emplois jeunes. Les institutions ont repéré que la solution « couplage de statuts » était un mode de développement de projets vers l'économie marchande, piloté par une volonté d'intérêt collectif.*

*On a relevé plusieurs situations de défiance des administrations déconcentrées par rapport aux situations de couplage. Exemple-type : refus d'un emploi jeune demandé par l'association des amis d'un café-lecture, au motif que le café-lecture est lui-même une SARL. La formation des personnels administratifs est insuffisante pour appréhender la globalité d'un projet collectif et ses déclinaisons juridiques.*

*Europe : suite à un voyage à Berlin, séminaire à Paris sur « le Tiers secteur en Europe », début de réseau en Italie et en Suède.*

*Les travaux ont fait l'objet d'un article dans TransRural Initiatives. Par ailleurs, le rapport d'étude continue à être demandé.*

### **Peuple et Culture 2001**

*Cette étude est proche de celle de Culture et Promotion. Il s'agissait d'analyser le comportement des associations à l'occasion de la mise en place de la LOADDT, notamment en étudiant les liens avec les collectivités territoriales. À partir de dix sites, il s'agissait d'étudier la façon dont les associations s'impliquent dans la mise en place des dispositifs issus de la LOADDT. Il faut remarquer qu'avant l'étude, les sites avaient peu formalisé leurs liens avec les collectivités territoriales.*

*L'étude a amené les associations à se positionner sur ces questions et à formuler des demandes de formation. Il est possible d'affirmer qu'il existe un appétit du secteur associatif pour comprendre et investir les espaces de confrontation et d'interpellation.*

*Comme pour Culture et Promotion, les situations sont diverses et il n'existe pas de position homogène, ce qui tient à la fois au projet et au territoire. Globalement, il y a eu une difficulté à s'approprier les objets par manque de formation et d'information et par l'opacité des procédures, révélant ainsi un besoin. Un territoire s'est détaché car il y avait eu un travail en amont avec l'UNADEL.*

*L'étude a révélé l'ambiguïté de la position de certaines associations qui, tout en voulant avoir de l'influence sur les politiques, veulent conserver de la distance et préserver leur indépendance. Elle a aussi mis en évidence la nécessité d'intégrer la notion de projet de territoire. Dans ce contexte, il semble que les rapprochements interassociatifs peuvent présenter un intérêt.*

*Enfin, l'étude a permis de dresser des perspectives et d'identifier les besoins de formation et d'information des associations (qui étaient essentiellement hors du réseau Peuple et Culture).*

## UNCPIE

*L'étude part de l'exemple des CPIE, associations qui interviennent à côté des collectivités publiques dans le développement et l'animation des territoires. Les résultats sont donc fortement liés à la spécificité de ce type d'association.*

*Les principaux résultats :*

*Sur des dynamiques de développement local durable que portent les CPIE, il est tout à fait envisageable, sinon souhaitable, que les collectivités participent à la gestion des associations (par exemple, dans une instance consultative), mais elles ne doivent pas être décisionnaires dans les instances statutaires. L'association doit être vigilante pour ne pas être instrumentalisée par les collectivités.*

*Pour une association de type CPIE, la légitimité ne se mesure pas en nombre d'adhérents, mais dans l'existence d'un projet associatif porté par une mission d'intérêt général et définissant des valeurs, des modes d'intervention et des axes d'actions dans lesquels la collectivité puisse se retrouver.*

*La pertinence des modes d'intervention des CPIE semble se confirmer : médiateur, assembleur de partenaires et de compétences. La souplesse associative est un atout pour la mise en œuvre d'une démarche de développement durable.*

*La crédibilité associative passe par le professionnalisme de la structure, autant dans les actions qu'elle met en œuvre en partenariat (compétences des bénévoles et des permanents) que dans sa gestion quotidienne (rigueur administrative et financière).*

## UBAPAR (réseau FNFR Bretagne)

*L'étude portée sur une problématique similaire à celle de PEC. Il s'agissait d'étudier les associations travaillant dans l'intercommunalité. L'étude a porté sur 80 associations et a cherché à identifier les processus qui ont structuré leur action. L'étude a permis de mettre en évidence l'importance du temps (dix ans). L'organisation associative et la reconnaissance de leur rôle dans le champ de l'animation est un travail de longue haleine. L'étude a permis de mettre en évidence l'importance du premier animateur dans le processus.*

*C'est l'histoire des associations et de leur interassociatif organisé qui fonde leur légitimité et leur capacité à se saisir du conseil de développement ou de toute autre opportunité. Une autre condition du développement est la nécessité d'avoir un projet partagé entre élus et associations. Le fait pour l'association d'avoir des salariés à mandater apparaît comme un élément facilitateur.*

## Analyse et synthèse des échanges du séminaire

---

A partir des études identifiées et des échanges entre adhérents du CELAVAR le 27/02/2003, nous cherchons à définir les problèmes soulevés et quelques enseignements généraux. Ces interrogations pourront servir de base à de prochains échanges ou nous aider à structurer des propositions sur les politiques publiques de soutien à la vie associative. Les analyses se structurent autour de trois axes : les limites, les acquis de la démarche et les perspectives de valorisation des travaux.

### Les limites de l'exercice d'analyse et d'échanges

La méthode utilisée présente un certain nombre de limites qu'il faut pointer avant de pouvoir tirer des enseignements. En tout premier lieu, il convient de rappeler que la recherche associative ne se limite pas aux seules études financées par le FNDVA. L'exercice d'échanges est confronté schématiquement à trois types de limites.

#### *Des limites liées au FNDVA*

Les sociologues des sciences ont pour habitude d'indiquer que les pratiques mises en œuvre dans le cadre d'une démarche scientifique influencent la recherche elle-même. Il faut admettre que le cadre administratif du FNDVA et ses contraintes induisent certainement des comportements de recherches spécifiques.

Tout d'abord, la démarche d'appel d'offres ciblé sur quelques thèmes induit obligatoirement une limitation dans les sujets traités et les enseignements qui en découlent. Ensuite, il est possible que le plafonnement du financement FNDVA à 50 % du coût total d'une étude implique des adaptations des projets et de leur réalisation en fonction des contraintes liées aux autres financements (propres ou publics). L'analyse n'ayant pas pris en compte cet aspect, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses.

Il est aussi fort probable que la méthode de sélection des demandes par le FNDVA peut avoir un impact sur la nature des études. La plupart des associations ont une longue expérience du dépôt de projets, mais aussi du rejet de leur demande. Dès lors, il est possible d'affirmer que certains aspects souvent mineur sont directement induits par la représentation que les uns et les autres se font du FNDVA. Ceci est particulièrement vrai dans la manière d'aborder et de définir les problématiques et la méthodologie. Par exemple, une large délégation de la recherche à une équipe universitaire (CNRS ou autres) est rarement envisagée. La brièveté des délais entre la publication de l'instruction FNDVA et le dépôt du projet, combinée à l'incertitude de la réponse de l'administration, peut expliquer cela.

Pour pouvoir mieux appréhender ce phénomène, il serait nécessaire de faire une comparaison avec des études menées dans un autre cadre administratif.

#### *Des limites liées à la nature des associations*

Le croisement des résultats des différents travaux montre à l'évidence que la nature différente des projets associatifs influe sur les études. Tant au niveau des synthèses faites par chaque association que lors des échanges, il est apparu des divergences entre les études. Il existe des décalages dans les

résultats, même pour des sujets et des problématiques similaires (par exemple, sur l'activité économique ou sur le rapport aux collectivités publiques).

Dans le cadre d'une même étude, nombreux sont ceux ayant cherché à expliquer ces divergences. Ceci constitue le sens même de nombreuses démarches. Il est donc normal que des recherches différentes puissent faire apparaître des divergences. Le problème est alors de pouvoir les expliquer, pour éventuellement en tirer des enseignements collectifs. Il serait alors important de pouvoir mettre en perspective ces différences avec les spécificités des projets associatifs. Cette influence s'est certainement exercée sur plusieurs plans : choix de la problématique, formalisation, choix de la méthode, choix des intervenants, définition de l'échantillon...

Un travail de synthèse approfondie nécessiterait une meilleure prise en compte de ces spécificités pour donner du sens aux divergences entre les études, comme au sein de chaque projet de recherche les associations ont cherché à analyser et comprendre des écarts similaires.

#### *Des limites liées au manque de moyens et à la démarche adoptée*

Même si la démarche constitue un progrès évident, elle présente une double limite.

- Financière : il serait nécessaire de disposer de moyens plus importants pour effectuer des croisements entre les différents travaux.
- Méthodologique : la méthode sommaire mise en œuvre (questionnaire - synthèse - échanges) pourrait être affinée. Nous pourrions aussi nous interroger sur l'intérêt d'avoir recours à un regard extérieur. Cette limite méthodologique est directement dépendante du manque de moyens.

Malgré toutes ces réserves, le séminaire d'échanges, le travail préparatoire et le présent compte rendu peuvent constituer un apport au bénéfice de chacun des adhérents du CELAVAR, voire de la vie associative plus largement.

#### **Les enseignements des études et les acquis de la démarche d'échanges**

Ce premier séminaire d'échanges constitue en soi un premier acquis par la meilleure connaissance réciproque des travaux des adhérents du CELAVAR. Mais, au-delà de la meilleure compréhension des thèmes abordés par les uns et les autres, il est important de pouvoir identifier de manière plus précise qu'elles peuvent être les apports des études.

#### *Des études qui permettent d'élargir le regard et l'action*

Les études sont toujours marquées par la volonté d'approfondir la réflexion sur un thème précis. Aussi bien en analysant chaque étude qu'au travers des échanges du séminaire, il apparaît clairement pour les associations que les études sont un moyen d'élargir leur regard sur une réalité sociale à laquelle elles sont confrontées.

Cette idée d'élargissement recouvre aussi la volonté d'utiliser les études dans le souci d'impliquer des acteurs, au sein de l'association mais aussi au-delà. Nous avons donc plusieurs niveaux d'élargissement :

- Mobilisation de nouveaux acteurs au sein des réseaux.

- Émergence d'un deuxième niveau : intégration dans les échantillons d'associations plus ou moins proches du réseau réalisant l'étude (Culture et Promotion, PEC...).
- Un troisième niveau apparaît avec la capacité des réseaux d'interroger d'autres acteurs (UNADEL avec les collectivités locales ; autres acteurs organisés de la société civile).
- Il reste alors la question de la valorisation des travaux sur un plan politique, qui peut être aussi rattachée à la thématique de l'élargissement.

Les études sont donc un moyen d'ouvrir le réseau à d'autres réalités.

Nous avons pu aussi noter que le partage d'enjeux politiques forts pouvait amener des réseaux à croiser leur regard pour renforcer leur approche d'une problématique (croisement des comités de pilotage PEC et AFIP...)

#### *Des études pour consolider les compétences ou en acquérir de nouvelles*

Car les études FNDVA sont conduites par les acteurs eux-mêmes, nous avons pu constater que l'enjeu de l'élargissement du regard est souvent pour l'association le souhait de maîtriser des méthodes d'action, d'acquérir de nouvelles compétences. Il est donc possible d'affirmer que la recherche est le plus souvent «appliquée».

Le séminaire a permis de montrer la nécessité d'aller plus loin dans cet aspect positif des études pour permettre :

- une meilleure promotion des compétences,
- une amélioration des compétences,
- une meilleure identification de la valeur ajoutée interne.

La question qui se pose alors est de savoir comment les études et le séminaire d'échanges permettent ce passage de la compréhension d'une réalité sociale à la conception de nouvelles formes d'intervention sociale. S'il est difficile d'apporter une réponse à cette interrogation, le séminaire a néanmoins facilité cela et permis un enrichissement du regard associatif par la mise en évidence des points de convergence entre différents travaux (exemples : AFIP avec PEC, Culture et Promotion avec UNADEL).

Le croisement des travaux est aussi générateur de «ruptures créatrices», dans la mesure où elles vont permettre de faire émerger des prolongements possibles, voire des mises en perspectives nouvelles.

Concrètement, les études sont souvent le moyen de revisiter les organisations et les moyens d'action des associations. Par la mise en tension du projet associatif avec les environnements associatifs, les études constituent donc un moyen privilégié pour les associations d'adapter et de légitimer pleinement leurs actions.

#### *Des études qui nous instruisent sur le rapport des associations avec la société*

Les études sont d'abord l'instrument indispensable pour permettre aux associations de sortir « le nez du guidon ». Elles nous instruisent sur la nature du rapport des différentes associations au temps. Elles constituent le point d'appui qui permet la construction d'une action à moyen terme. En matière politique, nous pourrions parler de planification stratégique. C'est le moyen d'inscrire l'association au cœur d'une société qui est en constante émergence.

Nous pouvons aussi affirmer qu'au-delà de cette projection dans le temps, les études associatives nous renseignent sur l'apport des associations à la structuration du lien social. Nous pouvons ainsi identifier :

- Les associations membres du CELAVAR sont toutes inscrites dans différentes politiques publiques. Or, la plupart des études montrent comment les actions associatives interrogent les interstices des politiques publiques.
- En construisant des connaissances sur les pratiques associatives, les études permettent d'identifier l'espace d'intervention des associations au cœur des rapports sociaux.
- Les études, par leur regard critique sur l'action associative, sont le vecteur privilégié pour mettre en évidence la capacité d'innovation des associations.
- Compte tenu de la complexité croissante du cadre de l'intervention publique, les études nous permettent de mettre en évidence les évolutions de l'application pratique du principe de subsidiarité, (par exemple, quand une association va étudier les conséquences du transfert de services à la jeunesse, depuis les associations vers les collectivités locales, comme étudié par l'UBAPAR).

Les enseignements généraux du croisement des études, bien que limités, sont autant de pistes qui peuvent amener les associations, individuellement ou collectivement, à engager de nouveaux travaux. Mais, dans tous les cas, les enseignements seront d'autant plus importants que la question de la valorisation des travaux sera traitée.

### **La valorisation des travaux**

Une bonne partie des échanges du séminaire à porter sur la question de la mise en valeur des travaux. Il faut noter que le séminaire et le présent compte rendu constituent une première étape.

#### *La diffusion des travaux*

Les associations assurent une diffusion plus ou moins large de leur étude. Néanmoins, les pratiques divergent fortement, allant du simple envoi du rapport final au comité de pilotage jusqu'à l'organisation de colloques. La question se pose d'une démarche collective de diffusion des travaux. Si la publication des travaux sur Internet semble intéressante, elle doit néanmoins respecter quelques principes :

- des associations ne souhaitent pas sortir leurs études ;
- la publication ne doit pas fragiliser les réseaux ;
- les études FNDVA se constituent qu'une partie des études effectuées par les associations.

#### *Des travaux pour une prise de parole associative*

De nombreux travaux interrogent le lien entre le fait associatif et les pouvoirs publics. Dès lors, un des axes de valorisation des études est de servir de support à une prise de parole publique. Dans de nombreux cas (UNADEL, MRJC...), les associations ont utilisé individuellement leur travaux pour argumenter des prises de position politique ou pour appuyer leurs demandes de soutien.

Le séminaire d'échanges a suscité des interrogations sur la possibilité d'un portage politique collectif des études. Par ces différents regards et analyses, nous pourrions éventuellement construire une vision

d'ensemble sur certains sujets associatifs. Il devrait alors être possible, à partir de cette matière, de dégager des pistes de réflexion et d'action favorables au développement de la vie associative. Ce travail pourrait être relayé au sein des autres coordinations associatives ou de la CPCA ou du CNVA.

Mais, avant de pouvoir arriver à utiliser ces matériaux, il faudra maîtriser nos contradictions et nos regards différents. La question de la structuration de cette prise de parole politique est restée entière. Au cours des échanges, les futurs débats sur le projet de loi relatif au développement des territoires ruraux sont apparus comme une opportunité. C'est l'occasion de recenser les études faites pour appuyer les propositions du CELAVAR.

# Méthodologie des études

Il ne s'agit pas de démontrer le caractère scientifique ou non des démarches des associations, mais plutôt d'identifier les obstacles rencontrés. D'ailleurs, pour se rassurer sur la validité de nos démarches, nous adopterons le point de vue de Paul Feyerabend : « Toutes les méthodologies ont leurs limites, et la seule règle qui survit, c'est que tout est bon ! ».

## Le déroulement- type d'une étude

---

*par François Durand - Culture et Promotion*

### Préalables

Parler d'études en sciences sociales, c'est entrer dans un **monde vaste et complexe**, le monde de la méthodologie en sciences sociales, qui renvoie d'un côté à des théories et de l'autre à une multitude de techniques et d'outils.

Pour donner une idée de cette **diversité**, on peut les classer selon la catégorie des problèmes étudiés (études d'opinions, d'attitudes, d'aptitudes ou de compétences, de processus et de comportements, d'influences...) ou selon d'autres caractéristiques comme l'importance (l'extension) de l'étude, sa profondeur, son degré de précision, l'accès plus ou moins direct à la réalité... ou encore des études visant des individus ou un groupe...

Mais il y a des choses communes dans cette diversité. D'abord, faire une étude c'est chercher dans la réalité **des éléments plus précis et plus objectifs** que nos simples impressions. C'est aller au-delà du sensible ou du directement vécu. Et, pour cela, c'est mettre en œuvre **des procédés opératoires**, des façons de faire rigoureuses, des étapes, transmissibles, susceptibles d'être appliquées dans des situations semblables.

### Des étapes communes

#### *L'idée d'étude*

À l'origine des études, il y a souvent des motivations peu rationnelles : contagion, engouement, mode, souhait des commanditaires, curiosité ou intérêt du chercheur. Mais il doit y avoir un problème immédiat ou à venir. Et il faut **formuler ce problème**, poser une question...

#### *Préciser l'objectif de la recherche*

Préciser ce que l'on veut observer et analyser pour répondre au problème ou à la question posée, c'est une étape essentielle parce qu'elle détermine la suite de l'enquête (plan d'enquête, choix des techniques...).

**C'est donner des limites à l'étude**, on ne peut pas tout étudier. Ces limites peuvent être déterminées sur le fond, mais souvent pour des raisons pratiques (temps, financements, qualifications et nombres d'enquêteurs etc.).

**C'est se donner des définitions claires**. Si l'on veut étudier les compétences des animateurs... qu'entend-on par compétence, de quels animateurs parle-t-on ?

### ***Proposer des hypothèses***

Si, par exemple, le problème posé est celui du déficit de compétences des administrateurs dans leur mission d'employeur, il faudra **émettre des hypothèses sur les raisons** de ce déficit (l'âge, l'expérience antérieure...).

Ces hypothèses permettront de **cibler les variables importantes**, les facteurs importants (l'âge, l'expérience...) sur lesquels la collecte des informations portera en priorité et qui permettront de calibrer l'étude, de vérifier les hypothèses en question, de généraliser les résultats.

La question posée est celle du **choix des variables**. Souvent, l'expérience du chercheur lui permet de cibler d'emblée les facteurs importants. Mais, dans le cas de problèmes nouveaux, il lui faut s'informer, lire ou pré-enquêter...

### ***Elaborer un plan d'étude***

Plusieurs étapes sont préliminaires à l'étude :

- choisir la population que l'on veut étudier, les sites, les terrains ;
- choisir les techniques que l'on va utiliser (entretien semi-directif, monographie, étude de cas, questionnaire, statistiques...) ;
- élaborer des grilles, des outils communs (grille d'entretiens, questions, tableaux statistiques...) ;
- prévoir les modalités de restitution de l'information (enregistrement, résumé d'entretien...) pour s'assurer de la qualité, de la fidélité de l'information ;
- définir clairement les tâches et les responsabilités de chacun : qui fait quoi, qui pilote, qui réalise, qui rédige, qui conseille ?
- prévoir le calendrier précis de réalisation...

### ***Analyse et interprétation des résultats***

C'est le stade le plus délicat. Il suppose de la rigueur et de l'intuition, une bonne connaissance du milieu enquêté et de toutes les étapes de l'enquête. Il n'y a **pas de recettes particulières** d'interprétation. Il y a seulement des situations différentes qui peuvent se présenter selon le type d'études.

Si l'on est dans le cas **d'une étude qualitative**, de nouveaux problèmes peuvent apparaître, tout comme des corrélations, des concordances qui peuvent suggérer des relations de cause à effet, faire apparaître des idées centrales ou des types de réponses...

Dans le cas de **données quantitatives**, on passe généralement d'un travail de description, de présentation statistique, à une phase de recherche de corrélations entre facteurs, à une recherche d'explications (quelle est la variable, quel est le facteur explicatif ?).

### ***Rédaction, publication et présentation des résultats***

C'est aussi une phase importante. Soigner la qualité, la clarté du rapport et de la note de synthèse, le contenu des annexes ...

Il est nécessaire de restituer au commanditaire, mais aussi aux enquêtés, en anticipant les effets possibles des résultats sur ces derniers (désaccord, incitation à modifier leur situation ...). Ces effets de l'étude s'ajoutent aux possibles effets individuels de tel ou tel entretien.

L'ensemble de ces étapes (qui ne se succèdent pas forcément de manière si linéaire) permettent de donner davantage de rigueur et d'objectivité à l'analyse du problème soulevé.

## Questions posées

Comment caractériser les études que nous menons ?

Par rapport au « modèle » présenté, quelles sont les différences que nous percevons ?

Ces différences nous amènent-elles à opposer deux modèles d'étude de la réalité : d'un côté, le chercheur plus préoccupé de la théorie et, de l'autre, le praticien plus préoccupé d'améliorer ses pratiques ou ses organisations... ?

Qu'est-ce qui nous permettrait d'améliorer l'objectivité de nos analyses (capacité à prendre du recul et à s'auto-évaluer) ?

Comment articuler nos études (adaptées et légitimes) avec les études plus scientifiques ? ...

## Les pratiques des associations

---

Pour conduire notre analyse, nous utilisons un modèle relativement répandu en sociologie des sciences. Ainsi, il est possible d'affirmer que toute démarche scientifique (ce que prétendent être la plupart de nos études) se fonde sur trois composantes inter-agissant entre elles :

- le cadre théorique utilisé, qui inclut les concepts, les protocoles expérimentaux... ;
- le cadre sociologique dans lequel s'inscrit la recherche : nature de l'institution qui conduit l'étude, méthode de recrutement et de management des chercheurs... ;
- le cadre pratique qui peut être caractérisé par l'intérêt plus ou moins marqué de l'organisation pour les connaissances, par les contraintes économiques...

À ce stade, il serait prétentieux de prétendre identifier la manière dont interagissent ces différents facteurs. Néanmoins, nous pouvons affirmer qu'il existe bien une action réciproque et que chaque association a cherché à en avoir la maîtrise tout au long du processus de recherche.

Globalement, l'ensemble des associations a développé une démarche assez proche de celle proposée par François Durand de Culture et Promotion. Mais toutes ont connu des difficultés à un moment ou un autre.

### De l'idée à la formalisation des hypothèses

Les études trouvent leur origine dans le souci des associations d'appuyer leur développement stratégique. L'idée de l'étude émerge souvent de travaux précédents (MRJC, UNADEL) ou avec le souci de conforter une pratique de réseau au sein d'un collectif (AFIP, PEC, Culture et Promotion).

La difficulté fut souvent de passer de l'idée à la problématique. La méthode choisie dépend en grande partie des réseaux. Certains ont privilégié de faire des travaux exploratoires, d'autres de s'appuyer sur des travaux antérieurs. Certains réseaux ont rétrospectivement trouvé que cette phase aurait mérité d'être plus approfondie, notamment par le biais d'une étude exploratoire.

Mais, dans la quasi-totalité des cas, les associations ont essayé de s'appuyer sur les instances existantes pour mener cette première étape : bureau ou conseil d'administration, collectif thématique, collectif de professionnels ...

Cette approche collective constitue un avantage certain dans la conduite d'une étude, mais recèle de nombreux risques.

Nous avons recueilli peu d'informations sur l'intérêt d'avoir recours à un regard extérieur dans cette phase. Cela semble assez difficile compte tenu des incertitudes sur le financement des études. Néanmoins, pour ceux qui ont évoqué cet élément, cela constituait plutôt un apport positif.

Tous les participants au séminaire en sont d'accord, c'est une étape déterminante qui conditionne la qualité des travaux de recherche mais qui est relativement problématique. Les éléments positifs de méthode sont un portage collectif et une bonne définition du plan de l'étude. Par contre, les contraintes de temps fixées par le court délai de réponse à l'appel d'offres et l'incertitude sur les thèmes de celui-ci ne permettent pas toujours que cette phase soit totalement aboutie.

## La réalisation des études ou l'application d'un plan d'étude

Pour cette étape, de nombreuses associations ont fait part de leurs difficultés à tenir le plan d'étude défini préalablement. Les conditions de collecte des informations ont souvent influé sur les résultats de l'étude et ont nécessité des réajustements, montrant ainsi l'enjeu des comités de pilotage.

Deux types de difficultés peuvent être caractérisés :

- Le premier concerne les conditions de définition de la problématique et du plan d'étude. Cela est relativement fréquent et peut s'expliquer par la brièveté de la période d'élaboration du dossier de demande de financement.
- Le second est lié à d'importantes modifications non prévues, qui sont intervenues soit dans la matière étudiée, soit dans les conditions matérielles de conduites de l'étude.

Les modifications au cours du déroulement de l'étude ont un effet très déstabilisateur :

- Les transformations de l'objet de l'étude : par exemple, pour le MRJC et l'UNADEL, le dispositif étudié a connu des modifications au cours de l'étude. Ces évolutions pouvaient être induites par les résultats intermédiaires des travaux.
- Les changements d'acteurs : dans certains cas, les acteurs ont changé au cours de l'étude (AFIP), ce qui a nécessité un recadrage.
- Les transformations des objectifs : la richesse de la matière collectée ou des échanges au sein des collectifs conduisant les études a pu amener des écarts par rapport au plan d'étude (MRJC, AFIP, PEC).
- La confrontation au réel : souvent, le plan d'étude résiste difficilement à son application, surtout si son élaboration a été insuffisante. Ce fut le cas dans certaines études où l'écriture collective a finalement été déléguée à une seule personne ou quand des entretiens à conduire à deux ne le sont que par une seule personne. Le rôle du comité de pilotage semble alors primordial.
- Dans certaines études, le dysfonctionnement du comité de pilotage provoque des écarts, puisqu'il n'y a plus d'instance régulatrice pouvant préciser les objectifs initiaux ou amender le processus de recherche.
- Plusieurs associations ont fait part de l'intérêt de coupler un regard extérieur à la mobilisation de ressources internes pour réaliser l'étude, notamment quand l'objet de l'étude est interne.

Pour la plupart, les associations ont exprimé que la maîtrise du déroulement de l'étude est d'autant plus aisée que la phase préparatoire a été bien menée, qu'il existe une certaine continuité dans la conduite de l'étude, qu'il existe une instance où les objectifs peuvent être re-précisés.

### **L'aboutissement : analyse et interprétation des résultats**

Une fois les matériaux réunis, il convient de les analyser et de les interpréter. C'est la phase la plus délicate. La qualité et l'expérience de la personne y sont déterminantes, et il semble impératif qu'elle ait suivi tous les travaux depuis l'origine.

Dans le cas d'une écriture collective, les associations ont rencontré de nombreuses difficultés. Pour réussir une analyse collective, il semble important de s'appuyer sur une ou deux personnes à qui l'écriture est partiellement déléguée. Le collectif vient alors amender les écrits et les valider. Il convient aussi de commencer l'écriture le plus tôt possible et d'être très précis dans la collecte des données.

Dans tous les cas, il est apparu important de réaliser des rapports intermédiaires. Encore une fois, le comité de pilotage est le garant de la réussite de cette étape.

### **Les suites : publication et présentation des résultats**

Cette partie est sans doute la plus inégale entre les différentes associations. Son ampleur dépend souvent de la plus ou moins grande difficulté rencontrée lors de la réalisation de l'étude. De manière générale, chacun s'accorde sur la nécessité d'anticiper les effets de cette restitution. Elle peut générer des conflits et des affrontements et fragiliser le réseau qui a réalisé l'étude.

Néanmoins, c'est un enjeu très fort pour les associations de bien maîtriser cette phase. Cela concerne leur crédibilité tant vis-à-vis des acteurs étant intervenus dans l'étude que des financeurs.

## Conclusion

---

Les associations ont plutôt une bonne maîtrise du cadre théorique. Les difficultés surgissent plutôt des conditions pratiques d'élaboration et de conduite des études. À partir du schéma proposé, nous avons pu identifier quelques éléments fondamentaux ou points de passage qui conditionnent la réussite des projets de recherche :

- La phase préparatoire doit être appréhendée avec le plus grand soin. Il faut y associer les personnes qui conduiront l'étude jusqu'au bout.
- Tout au long des travaux, il faut prévoir des temps de recadrage par le comité de pilotage et d'adaptation des objectifs initiaux.
- Un regard extérieur, ou le fait d'intégrer dans l'échantillon des acteurs extérieurs au réseau, semble un apport essentiel pour garantir une certaine objectivité à l'étude.

Il existe bien évidemment d'autres apports du séminaire, mais un travail complémentaire est indispensable pour les caractériser. Ainsi, il serait intéressant d'approfondir la relation entre les ambitions, les moyens et les habitudes des différents réseaux.

Dans la continuité de nos échanges sur les études, la question des expérimentations a été posée, notamment pour essayer de les définir de manière plus précise. Le seul accord sur son contenu porte sur ce qui apparaît comme un dénominateur commun : une action sur laquelle l'acteur porte un regard critique pour en tirer des enseignements. Dans le domaine de la recherche associative, cette question vient en complément des réflexions sur les méthodologies pour les études.

## Perspectives

### **De nouvelles mises en commun pour interpeller les pouvoirs publics**

Nous avons vu à plusieurs reprises que les études peuvent servir de base pour interpeller les pouvoirs publics. Les participants ont évoqué la possibilité d'utiliser ces temps d'échanges afin de repérer les travaux susceptibles de permettre des interventions auprès des pouvoirs publics. Ces interventions pourraient porter soit sur un ou plusieurs dispositifs (aide à la création d'activités, politique de la jeunesse ...) ou plus globalement sur les questions de soutien à la vie associative.

Il convient de porter plusieurs réserves sur ce point :

- Ce travail de portage politique nécessite une bonne maîtrise des contradictions que les études peuvent révéler.
- Il convient de veiller au respect des stratégies individuelles de chaque association, certaines pouvant être amenées à ne pas diffuser leurs travaux.
- Il convient de tenir compte que des associations utilisent déjà ces travaux pour définir une parole politique.

Il semble assez clair que l'utilisation des études pour renforcer une parole politique nécessite de nouveaux échanges et des ajustements d'ordre politique entre les associations membres du CELAVAR.

Enfin, ce séminaire peut constituer une base de dialogue pour définir des propositions en matière de réforme du FNDVA.

### **Des perspectives pour des projets interassociatifs**

Un des objectifs du séminaire était d'essayer de repérer les croisements pouvant servir de base au montage d'un projet interassociatif. Le dépôt par cinq réseaux membres du CELAVAR, en 2003, d'un projet commun d'études sur l'Europe est incontestablement un acquis. Il constitue un point d'appui pour définir des méthodes de travail et des règles de fonctionnement nous permettant d'envisager de nouvelles collaborations.

**Un deuxième séminaire, consacré aux expérimentations 2001-2002-2003, est programmé par le CELAVAR pour le mardi 11 mai 2004.**

## Adhérents du CELAVAR

### **AFIP**

Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales  
2, rue Paul Escudier - 75009 Paris - tél : 01.48.74.52.88 - fax : 01.42.80.49.27  
e-mail : [afip@globenet.org](mailto:afip@globenet.org) - Internet : [www.globenet.org/afip/](http://www.globenet.org/afip/)

### **CHANTIER école**

La Ferme de Champagne - Rue des Palombes - BP 107 - 91602 Savigny-sur-Orge  
tél. : 01 69 24 57 70 - fax : 01 69 44 77 12  
e-mail : [chantier.ecole@wanadoo.fr](mailto:chantier.ecole@wanadoo.fr) - Internet : [www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org)

### **Culture et Liberté**

3, rue de Metz - 75010 Paris - tél : 01.47.70.37.50 - fax : 01.47.70.37.55  
e-mail : [cel@culture-et-liberte.asso.fr](mailto:cel@culture-et-liberte.asso.fr)

### **Culture et Promotion AEIS**

Action, Education, Information civique et Sociale  
28, rue Godefroy Cavaignac - 75011 Paris - tél : 01.40.09.68.10 - fax : 01.40.09.76.38  
e-mail : [culture.promotion@globenet.org](mailto:culture.promotion@globenet.org) - Internet : [www.culture-promotion.org](http://www.culture-promotion.org)

### **FNCIVAM**

Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural  
39, rue de Bretagne - 75003 Paris - tél : 01.44.54.27.70 - fax : 01.44.54.27.72  
e-mail : [FNCIVAM@globenet.org](mailto:FNCIVAM@globenet.org) - Internet : [www.civam.org](http://www.civam.org)

### **FNFR**

conFédération Nationale des Foyers Ruraux et associations d'animation et de développement en milieu rural  
1, rue Sainte-Lucie - 75015 Paris - tél : 01.45.78.01.78 - fax : 01.45.75.68.94  
e-mail : [fnfr@mouvement-rural.org](mailto:fnfr@mouvement-rural.org) - Internet : [www.mouvement-rural.org](http://www.mouvement-rural.org)

### **GREP**

Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective  
13-15, rue des Petites Ecuries - 75010 Paris - tél : 01.55.33.10.40 - fax : 01.55.33.10.41  
e-mail : [grep.europea@wanadoo.fr](mailto:grep.europea@wanadoo.fr) - Internet : [www.grep.fr](http://www.grep.fr)

### **INTER- AFOCG**

Inter-Associations de FOrmation Collective à la Gestion  
28, rue Godefroy Cavaignac - 75011 Paris - tél : 01.40.09.10.18 - fax : 01.40.09.17.09  
e-mail : [interafocg@globenet.org](mailto:interafocg@globenet.org)

## Adhérents du CELAVAR (suite)

### **La Ligue de l'enseignement**

3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07 - tél : 01.43.58.97.45 - fax : 01.43.58.97.02  
e-mail : [hguinot@laligue.org](mailto:hguinot@laligue.org) - Internet : [www.laligue.org](http://www.laligue.org)

### **MRJC**

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne  
53, rue des Renaudes - 75017 Paris - tél : 01.42.27.74.18 - fax : 01.47.66.38.67  
e-mail : [mrjc@mrjc.org](mailto:mrjc@mrjc.org) - Internet : [www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)

### **PEC**

Peuple Et Culture  
108-110, rue Saint Maur - 75011 Paris - tél : 01.49.29.42.80 - fax : 01.43.57.62.42  
e-mail : [union@peuple-et-culture.org](mailto:union@peuple-et-culture.org) - Internet : [www.peuple-et-culture.org](http://www.peuple-et-culture.org)

### **UNAADM**

Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural  
184 A, rue du Faubourg Saint-Denis - 75484 Paris cedex 10 - tél : 01.44.65.55.55 - fax : 01.44.65.55.56  
e-mail : [info@admr.org](mailto:info@admr.org) - Internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)

### **UNADEL**

Union Nationale des Acteurs et des structures de DEveloppement Local  
1, rue du Pré Saint-Gervais - 93500 Pantin - tél : 01.41.71.30.37 - fax : 01.41.71.30.38  
e-mail : [unadel@wanadoo.fr](mailto:unadel@wanadoo.fr) - Internet : [www.unadel.asso.fr](http://www.unadel.asso.fr)

### **UNAREC**

Union Nationale des Associations Régionales Etudes et Chantiers  
33, rue Campagne Première - 75014 Paris - tél : 01.45.38.96.26 - fax : 01.43.22.88.36  
e-mail : [unarec@wanadoo.fr](mailto:unarec@wanadoo.fr) - Internet : [www.unarec.org](http://www.unarec.org)

### **UNCPIE**

Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement  
26, rue Beaubourg - 75003 Paris - tél : 01.44.61.75.35 - fax : 01.44.61.75.36  
e-mail : [contact@uncpie.org](mailto:contact@uncpie.org) - Internet : [www.uncpie.org](http://www.uncpie.org)

## Partenaires associés du CELAVAR

### ARF

Association des Ruralistes Français

51, rue Dareau - 75014 Paris - tél : 01.43.27.67.43 - fax : 01.43.27.52.22

e-mail : [segesa@noos.fr](mailto:segesa@noos.fr) - Internet : [www.revues.org/ruralia/](http://www.revues.org/ruralia/)

### CNIDFF

Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles

7, rue du Jura - 75013 Paris - tél : 01.42.17.12.00 - fax : 01.47.07.75.28

e-mail : [cnidff@infofemmes.com](mailto:cnidff@infofemmes.com) - Internet : [www.infofemmes.com](http://www.infofemmes.com)

### École des territoires (Bergerie nationale)

Parc du Château - 78120 Rambouillet - tél. : 01.61.08.68.26 - fax : 01.34.83.07.54

e-mail : [devlocal.bn@educagri.fr](mailto:devlocal.bn@educagri.fr) - Internet : [www.educagri.fr/ecoledesterritoires](http://www.educagri.fr/ecoledesterritoires)

### FCSF

Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France

B.P. 379 - 10, rue Montcalm - 75869 Paris Cedex 18 - tél : 01.53.09.96.16 - fax : 01.53.09.96.00

e-mail : [fcsf@centres-sociaux.asso.fr](mailto:fcsf@centres-sociaux.asso.fr) - Internet : [www.centres-sociaux.asso.fr](http://www.centres-sociaux.asso.fr)

### FNCUMA

Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

49, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris - tél : 01.44.17.58.00 - fax : 01.44.17.58.01

e-mail : [fncuma@cuma.fr](mailto:fncuma@cuma.fr) - Internet : [www.cuma.fr](http://www.cuma.fr)

### FNHDR

Fédération Nationale Habitat et Développement Rural

27, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris - tél : 01.45.26.69.66 - fax : 01.40.82.90.77

e-mail : [fnhdr@wanadoo.fr](mailto:fnhdr@wanadoo.fr) - Internet : [www.habitat-developpement-tm.fr](http://www.habitat-developpement-tm.fr)

### Mairie conseils (CDC)

72, avenue Pierre Mendés France - 75914 Paris cedex 13 - tél : 01.58.50.75.75 - fax : 01.58.50.06.83

e-mail : [mairieconseils@caissedesdepots.fr](mailto:mairieconseils@caissedesdepots.fr) - Internet : [www.cdc-mercure.fr](http://www.cdc-mercure.fr)

### SOURCE

Centre National de Ressources du Tourisme en Espace Rural

Enita - 63370 Lempdes - tél. : 04.73.98.13.16 - fax : 04.73.98.13.68

e-mail : [cnrter@gentiane.enitac.fr](mailto:cnrter@gentiane.enitac.fr) - Internet : [www.source.asso.fr](http://www.source.asso.fr)

### UNMLR

Union Nationale des Missions Locales Rurales

c/o Viviane de Lafond - 3, rue Edouard Vaillant 94800 Villejuif - tél. : 01.43.90.97.22

e-mail : [vivianedelafond@free.fr](mailto:vivianedelafond@free.fr)

## **Partenaires financiers 2003 du CELAVAR**

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales**

**Direction générale de la forêt et des affaires rurales - DGFAR**

**Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de l'Aménagement du territoire**

**Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale - DATAR**

**Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité**

**Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle - DGEFP**

**Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale - DIES**

**Caisse des dépôts et consignations (CDC)**

**Service Mairie-conseils**

**Adhérents et partenaires associés du CELAVAR**